

Actualités de PostFinance

pour les émetteurs et destinataires de factures numériques

PostFinance 

N° 1, octobre 2021

Page 2 Inscription à eBill: les nouveautés à connaître

Page 3 Formulaires d'inscription à eBill harmonisés

Page 4 Portail eInvoicing: voici ce que propose la nouvelle plateforme d'e-facture



Chère lectrice, cher lecteur,

Que vous utilisiez les factures numériques en tant qu'émetteur ou destinataire, votre entreprise profitera dans tous les cas d'une efficacité et d'une qualité de données maximales. Chez PostFinance, nous sommes ravis de vous accompagner en tant que partenaire grâce à nos services de numérisation des processus de facturation.

Notre objectif est de vous faciliter le plus possible la gestion des factures numériques. À cette fin, nous misons sur le développement constant de notre offre. Conscients que les partenaires logiciels jouent également un rôle clé dans l'offre d'e-facture, nous entretenons avec eux d'intenses échanges. Nous collaborons pour créer la meilleure solution pour votre entreprise.

À travers cette newsletter, nous souhaitons désormais vous informer régulièrement à propos des nouveautés et évolutions concernant les factures numériques. Dans cette première édition, vous découvrirez par exemple les nouveaux processus d'inscription à eBill optimisés, les fonctions utiles que propose notre portail eInvoicing moderne dans le domaine en forte croissance de l'e-facture B2B.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite plein succès dans la numérisation de votre entreprise.

Frank Lange
Responsable Billing Solutions

L'histoire de réussite d'eBill se poursuit

Avec eBill, votre clientèle peut payer facilement, rapidement et en toute sécurité. Et vous en profitez également en tant qu'émetteur de factures: grâce au processus numérique, votre administration devient plus efficace, le rapprochement des paiements plus simple et la consommation de papier se réduit. Rien d'étonnant à ce qu'eBill soit une réussite, dont l'histoire continue de s'écrire.

Plus de deux millions de Suisses ont déjà choisi eBill pour émettre et recevoir leurs factures. Autrement dit, eBill est entré dans près de 50% des ménages du pays! Le nombre de factures au format eBill transmises affiche une croissance formidable de plus de 20%.

Augmenter la part de marché de 60% à 80%

Aujourd'hui, 95% de l'ensemble des établissements financiers suisses – dont PostFinance – sont affiliés à l'infrastructure eBill et permettent ainsi un accès rapide à eBill dans tout le pays. La place financière suisse dans son ensemble s'est par ailleurs fixé l'objectif stratégique d'accroître la part de marché des factures électroniques à 60% voire 80% d'ici 2028, et de continuer ainsi à écrire l'histoire de réussite d'eBill. PostFinance s'engage avec détermination pour le réaliser.

De nouvelles fonctions pour plus de confort

Ces nouvelles fonctions permettent à l'émetteur comme au destinataire de facture une utilisation encore plus simple, rapide et aisée d'eBill:

- Ajouter automatiquement un émetteur de facture: sur demande du destinataire de la facture, les émetteurs possibles sont ajoutés automatiquement.
- Gestion commune des factures: les utilisateurs d'eBill peuvent être invités à eBill Sharing.
- Autorisation permanente pour les factures récurrentes: les factures parvenant régulièrement peuvent être automatiquement validées.

Inscription pour eBill: les nouvelles possibilités à connaître

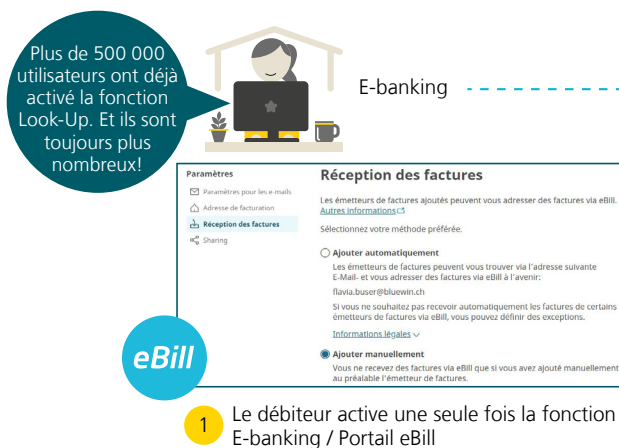
Les deux nouveaux types d'inscription «Look-Up» et «Inscription auprès de l'émetteur de factures» facilitent l'accès à eBill. Découvrez ici ce qu'ils proposent, comment ils fonctionnent et comment les utiliser.

Si vous êtes émetteur de facture, la fonction «Look-Up» vous permet de basculer vous-même votre clientèle vers eBill. Avec la fonction «Inscription auprès de l'émetteur de factures», vous proposez à votre clientèle la possibilité de sélectionner eBill comme mode de paiement directement dans vos canaux, p. ex. le portail clients ou dans la boutique en ligne.

1. «Look-Up»: Activez vous-même eBill pour les destinataires de factures et vérifiez les inscriptions en cours

En tant qu'émetteur de facture, utilisez la fonction Look-Up pour:

- Déclencher vous-même l'inscription à eBill
- Vérifier l'exhaustivité des inscriptions en cours



Voici comment utiliser la fonction Look-Up

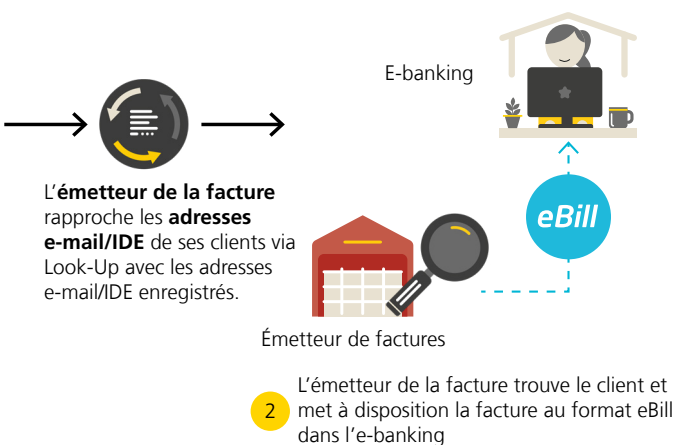
- Webservice de PostFinance
La requête d'adresse e-mail/IDE est automatique via le Webservice «GetEBillRecipientSubscriptionStatus».
- Portail eInvoicing
La requête de différentes adresses e-mail/IDE intervient directement sur le portail eInvoicing.

Fonctionnement

Déclencher vous-même l'inscription: Recherchez le destinataire de facture via une adresse e-mail, s'il s'agit d'un client privé, ou via le numéro d'identification des entreprises (IDE) pour «eBill for Business», enregistré par exemple dans votre fichier clients. En cas de concordance, vous recevez un message vous indiquant que vous pouvez désormais envoyer des factures eBill à ce débiteur et que celui-ci peut être muté sur eBill, notamment si la facturation se faisait auparavant sur papier pour ce destinataire.

Bon à savoir: Pour savoir si un destinataire souhaite recevoir ses factures via eBill, l'émetteur de la facture peut consulter manuellement le portail eInvoicing ou procéder de manière automatique via un Webservice, en indiquant l'adresse e-mail ou l'IDE.

Vérification: Vérifiez au moyen de l'adresse e-mail de votre client s'il est déjà enregistré dans eBill et si le paramètre «Ajouter automatiquement l'émetteur de la facture» est activé, et qu'ainsi, une autorisation de mise à disposition a été explicitement approuvée.

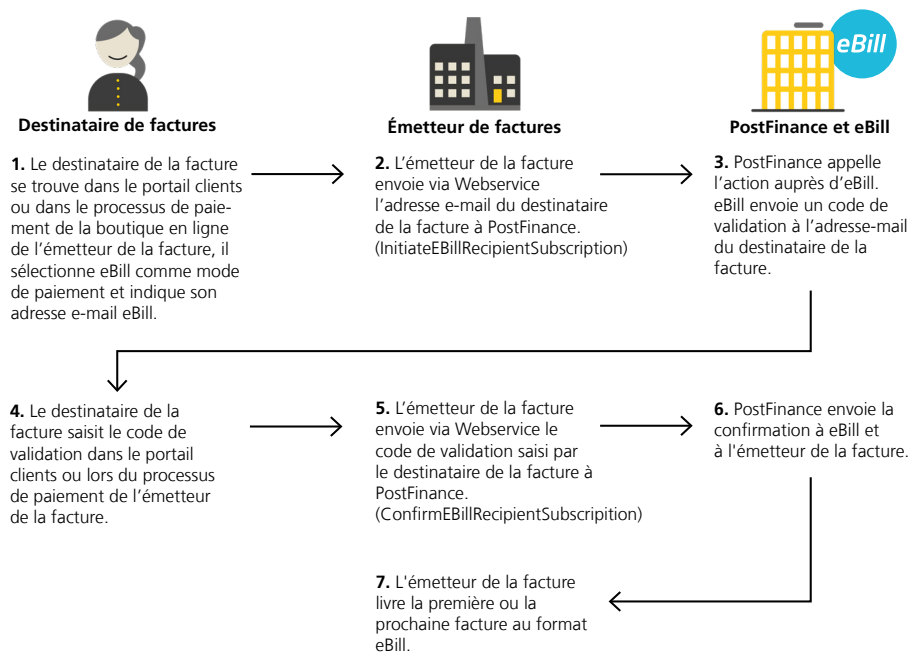


2. «Inscription auprès de l'émetteur de factures»: proposez activement eBill dans vos canaux comme mode de paiement

Avec la fonction «Inscription auprès de l'émetteur de factures», profitez de la possibilité d'intégrer eBill directement à vos processus de vente – par exemple dans votre propre portail clients ou lors du processus de paiement de votre boutique en ligne. De cette manière, vous pouvez déclencher vous-même l'utilisation d'eBill. Votre clientèle en profitera également: vous pouvez ainsi vous inscrire directement par e-mail ou IDE auprès d'eux en tant qu'émetteur de facture, sans devoir passer par la banque, en évitant les formulaires et la saisie fastidieuse d'informations supplémentaires. Avec cette inscription directe, les destinataires de factures reçoivent un code de validation par e-mail et peuvent ensuite recevoir immédiatement leurs factures eBill.

Suite à la page 3 ▶

Fonctionnement



Le saviez-vous?

Le Webservice de PostFinance peut être utilisé pour la réception et la livraison de factures, mais pas seulement. Désormais, les deux types d'inscription à eBill «Look-Up» et «Inscription auprès de l'émetteur de factures» via Webservice.

Une description détaillée des Webservices et une instruction d'intégration sont disponibles dans le **Manuel Webservices**.

Voici comment utiliser le type d'inscription «Inscription auprès de l'émetteur de factures»

- Dans votre portail clients ou votre boutique en ligne, intégrez les Webservices «InitiateEBillRecipientSubscription» et «ConfirmEBillRecipientSubscription».

Le formulaire d'inscription à eBill harmonisé va simplifier tout cela

SIX a harmonisé les formulaires pour faciliter le type d'inscription à eBill «Inscription via la recherche d'émetteurs de factures» pour les destinataires de factures. PostFinance proposera le nouveau formulaire à compter de novembre 2021.

Si des clients souhaitent s'inscrire à eBill auprès d'un émetteur de facture via «Inscription via la recherche d'émetteurs de factures» dans l'e-banking/e-finance, ils devaient jusqu'ici remplir un formulaire spécifique auprès de ce dernier.

Réduire le taux d'interruption parmi les inscriptions

Selon les émetteurs de factures, ces formulaires d'inscription étaient très différents, ce qui en engendrait une multitude, qui demandent chacun des informations différentes. Cette situation entraînait des incohérences. Plus important encore, il n'était pas possible de garantir une expérience client cohérente, augmentant le taux d'interruption des inscriptions.

Harmonisation des formulaires d'inscription

SIX a donc harmonisé les formulaires d'inscription. Partenaire réseau, PostFinance soutient ces nouveaux formulaires à partir pour les émetteurs de factures à partir d'octobre 2021. En octobre 2022 au plus tard, tous les émetteurs de factures eBill en Suisse devront les utiliser.

Les formulaires «maison» ne seront plus admis.

À partir de novembre 2022, SIX ne prendra plus en charge les formulaires d'inscription hébergés par le partenaire réseau/émetteur de la facture pour l'«Inscription via la recherche d'émetteurs de factures». Les émetteurs de factures doivent pouvoir traiter les instructions au moyen des informations suivantes:

- Nom
- Adresse postale
- Adresse e-mail ou IDE

Si ces informations ne suffisent pas, les émetteurs de factures peuvent définir un texte complémentaire individuel et jusqu'à trois caractéristiques d'identification supplémentaires (p. ex. numéro client). Ces champs supplémentaires doivent être impérativement remplis par le destinataire de la facture lors de l'inscription. PostFinance recommande d'éviter le plus possible à des caractéristiques d'identification supplémentaires, car cela complique l'inscription pour les destinataires eBill.

Les avantages des formulaires d'inscription harmonisés

- La complexité est réduite pour toutes les parties.
- Les nouveaux formulaires d'inscription répondent aux critères les plus stricts en matière d'accessibilité.
- Les nouveaux formulaires d'inscription sont plus ergonomiques et optimisés pour les appareils mobiles.
- La clientèle ne se retrouvera pas à chaque fois devant un formulaire différent selon l'entreprise.

Portail eInvoicing: voici ce que propose la nouvelle plateforme d'e-facture

Émetteur de factures ou destinataire B2B: les clients commerciaux de PostFinance profitent de fonctionnalités étendues pour le traitement de leurs e-factures grâce au nouveau portail eInvoicing moderne de PostFinance.

Partenaire de choix, PostFinance accompagne ainsi les entreprises dans la numérisation de leurs processus commerciaux, simplifie la livraison et la réception des factures électroniques et fait le pont entre les différents émetteurs et destinataires de factures.

Les avantages en bref

- Le nouveau portail eInvoicing convivial propose de nombreuses fonctionnalités numériques, que vous pouvez utiliser et configurer à votre guise. En font notamment partie l'enregistrement en ligne et la génération du login en ligne, qui rendent le processus d'inscription avec le formulaire d'inscription sur papier obsolète. Grâce aux nouvelles fonctions en libre-service intégrées, les utilisateurs peuvent désormais être gérés individuellement et les réglages administratifs effectués en toute autonomie.
- Vous profitez en outre d'une meilleure surveillance des transactions: vous avez la possibilité, directement dans le portail, de rechercher, filtrer et évaluer les transactions selon différents critères.
- Le portail eInvoicing propose de nouvelles fonctionnalités en lien avec eBill ou la QR-facture. Celles-ci permettent d'identifier les nouveaux destinataires eBill ou les destinataires B2B et de télécharger des PDF avec une code QR pour les traiter ensuite comme des factures électroniques.
- Le nouveau portail eInvoicing remplace la Business Interface actuelle. La migration des clients existants vers le nouveau portail sera facilitée au maximum: vous pouvez vous inscrire et serez ensuite automatiquement transférés vers le nouveau portail.

Des solutions d'un seul tenant



Avec le portail eInvoicing de PostFinance, les clients commerciaux peuvent traiter encore plus facilement leurs e-factures. Le gestionnaire de produits Adrian Sem répond à trois questions sur la nouvelle plateforme et le potentiel de l'e-facture.

Pourquoi PostFinance propose-t-elle un nouveau portail eInvoicing à sa clientèle commerciale?

En tant que partenaire compétente, nous souhaitons rendre le traitement des e-factures aussi simple que possible pour notre clientèle commerciale. Après une reconfiguration technique, la plateforme est désormais plus moderne, plus conviviale et prête à faire l'objet des développements prévus. Avec cette nouveauté, nous mettons également en avant la pertinence stratégique que présente l'e-facture pour PostFinance. Ce faisant, les clients profitent de plusieurs solutions d'un seul tenant puisque PostFinance est à la fois leur banque et leur prestataire d'e-factures.

Où décelez-vous du potentiel supplémentaire pour l'e-facture?

Dans le Business-to-Business (B2B) aussi, des millions d'e-factures sont déjà échangées par voie électronique. Ce marché évolue à un rythme effréné, le coronavirus ayant donné un important coup d'accélérateur supplémentaire. En ce qui concerne le B2B, l'objectif consiste à ce que les débiteurs puissent recevoir la majeure partie de leurs factures de leurs fournisseurs par voie électronique, le tout dans une qualité de données élevée. Ce mode de transmission leur permet en effet de saisir les factures, de les comptabiliser et de les archiver de manière automatique, de sorte à normaliser l'ensemble du processus d'achat, de la commande d'une prestation à l'archivage de la facture. Il existe donc un important potentiel à ce niveau pour toutes les parties prenantes.

Quel rôle PostFinance joue-t-elle avec l'e-facture dans le marché B2B et quels sont ses objectifs?

PostFinance propose l'e-facture B2B depuis de nombreuses années déjà, faisant même partie des leaders suisses en la matière. Le portail eInvoicing constitue une base idéale pour optimiser notre offre existante. Nous entendons par exemple simplifier largement la jonction entre l'émetteur et le destinataire par ce biais, afin qu'elle soit aussi aisée que l'ajout d'un ami sur un réseau social. En acceptant davantage de formats et de standards et en collaborant avec des partenaires suisses et étrangers, nous veillons à ce que nos clients commerciaux puissent envoyer leurs e-factures à tous leurs clients et recevoir les e-factures de tous leurs fournisseurs. Et ce, quels que soient l'endroit où ils se trouvent ou le prestataire avec qui ils travaillent.

Voici comment une QR-facture devient une e-facture

La QR-facture remplacera définitivement les bulletins de versement orange et rouge au 30 septembre 2022. Mais est-il possible d'envoyer la nouvelle QR-facture en tant qu'e-facture?

Oui: en suivant la «procédure de paiement alternative eBill». Cela permet, sur la QR-facture, de compléter le champ «Paramètre de procédure alternative» avec les informations d'eBill. Cela permet la conversion pour PostFinance afin que la facture PDF avec le code QR puisse ensuite être téléchargée sur le portail elnvoicing et transmise comme e-facture au payeur ou au débiteur. L'émetteur de la facture livre ainsi ses données de facturation sous forme de QR-facture en PDF dans le portail elnvoicing (possible également via Webservices ou SFTP) et la QR-facture est automatiquement convertie en e-facture puis transmise au destinataire.

Bon à savoir: Si vous êtes client commercial et que vous n'avez pas encore opté pour la QR-facture, il vaut la peine de se pencher dès à présent sur cette transition et sur la thématique d'eBill ou de l'e-facture.

Perspectives: Ce sur quoi nous travaillons

L'objectif de PostFinance est de simplifier encore davantage la vie de ses clientes et des clients. C'est pourquoi nous développons en permanence nos offres et prestations. Nous travaillons par exemple actuellement sur le projet «One Channel Offering». Ce dernier devrait permettre aux émetteurs de factures de pouvoir livrer toutes les factures – outre eBill et e-facture – quel que soit le canal de distribution pour le destinataire. Le tri intervient au sein de PostFinance et les factures peuvent être envoyées par e-mail ou par courrier au destinataire.

Les avantages de l'One Channel Offering en bref

- Augmentation de l'automatisation
- Single Point of Contact pour toutes les factures
- Possibilités de remise de factures (forme/canal) pour toutes les données des factures
- Livraison des factures sur le canal approprié au destinataire

Pourquoi vous pouvez compter sur PostFinance pour les e-factures

Voici les cinq raisons qui font de PostFinance le partenaire idéal pour l'e-facture.

1. PostFinance est le leader suisse dans le domaine de l'e-facture, avec plus de **20 ans d'expérience**.
2. Les clients profitent du double rôle de PostFinance, qui est à la fois prestataire d'e-facture et établissement financier, et bénéficient de **toutes les prestations d'un seul tenant**.
3. PostFinance promeut activement **eBill et l'e-facture**, ainsi que l'extension du cercle des destinataires de factures numériques.
4. PostFinance mise sur un développement **cohérent** de l'e-facture, afin que vous puissiez concevoir vos processus relatifs aux débiteurs et aux créanciers de la manière la plus simple possible. Connaissez-vous par exemple notre nouveau portail elnvoicing? Ou encore la fonction Look-Up qui permet aux émetteurs de factures de déclencher eux-mêmes l'inscription des destinataires à eBill au moyen de l'adresse e-mail ou du numéro IDE? De nombreuses autres fonctions suivront tant pour les émetteurs que pour les destinataires de factures.
En savoir plus: postfinance.ch/e-facture.
5. Pour l'e-facture B2B, PostFinance propose **le plus vaste réseau de facturation électronique de Suisse**, qui compte le plus grand nombre d'émetteurs et de destinataires de factures, ainsi que de partenaires logiciels et de partenaires Interconnect. Quelque 130 partenaires logiciels misent sur la collaboration avec PostFinance. La meilleure connectivité pour l'e-facture en Suisse et dans le monde grâce à la connexion à 16 partenaires Interconnect.

Impressum

«Actualités de PostFinance pour les émetteurs et destinataires de factures électroniques», Édition octobre 2021.

Édition

PostFinance SA
Payment Solutions
Mingerstrasse 20
3030 Berne

Vous avez des suggestions ou des questions à propos du thème des factures électroniques? Vous pouvez nous les envoyer à l'adresse billing-sales@postfinance.ch.